

# Films - films - films

Objektyp: **Group**

Zeitschrift: **La Croix-Rouge suisse**

Band (Jahr): **72 (1963)**

Heft 4

PDF erstellt am: **22.07.2024**

## **Nutzungsbedingungen**

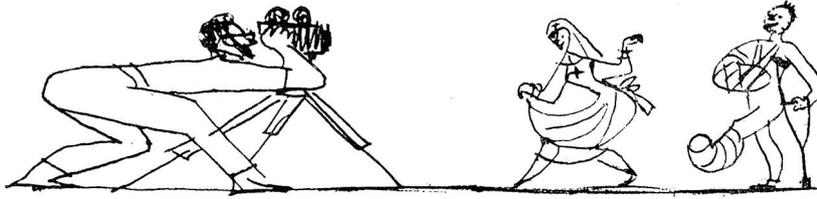
Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

## **Haftungsausschluss**

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.



## FILMS — FILMS — FILMS

A l'instigation de la Ligue des sociétés de la Croix-Rouge et de la Croix-Rouge française plus de 20 sociétés nationales ont présenté des films de court et long métrage au « Festival international des films du Centenaire de la Croix-Rouge » qui s'est tenu à Cannes du 9 au 12 mai. Vingt pays ont présenté 24 bandes de court métrage et trois pays 4 films de long métrage faisant état des activités déployées par des sociétés nationales de Croix-Rouge et du Croissant-Rouge. Le premier prix était une flamme d'or offerte par le président de la Croix-Rouge allemande en République fédérale. D'autres prix ont été décernés par le président de la Croix-Rouge française, le président de la Croix-Rouge allemande en République démocrate et par le Baron van Zeeland, trésorier général de la Ligue des sociétés de la Croix-Rouge.

### HENRY DUNANT, SA VIE, SON ŒUVRE

La Suisse, pour sa part, a présenté une bande d'une durée de projection de 15 minutes réalisée par Valérien Schmidely, Zurich.

Ce film, intitulé « Henry Dunant, sa vie, son œuvre » a été conçu sur la base de documents authentiques. Il relate la vie et l'œuvre d'Henry Dunant, le fondateur de la Croix-Rouge!

Le jeune Dunant, membre fondateur de la « Société des Aumônes » et de « l'Alliance internationale des Unions chrétiennes de jeunes gens » participe à maintes actions charitables. Sur le plan professionnel, il commence sa carrière en qualité d'employé de la « Compagnie des colonies suisses de Sétif », en Algérie. Plus tard, il deviendra directeur de la « Société anonyme des Moulins de Mons-Djémila » qu'il créa en Algérie également, dans ce pays dont il voulait faire le grenier à blé de l'Europe. Le film relate ensuite sa présence fortuite sur le champ de bataille de Solferino et son action de secours à Castiglione. Bouleversé par les scènes d'horreur dont il a été le

témoin, il écrit son livre « Un Souvenir de Solferino » qui eut un grand retentissement dans le monde.

Puis c'est la création du « Comité des cinq » qui décide de donner une suite pratique aux suggestions faites par Dunant dans son ouvrage et qui visent à créer des sociétés de secours et à amener les Etats à convenir de la protection des soldats blessés et de ceux qui les soignent. Dunant intervient personnellement à l'étranger.

Une première conférence internationale tenue à Genève, au Palais Athénée, en octobre 1863, réunit les délégués officiels de 16 Etats qui jettent les bases du futur mouvement de la Croix-Rouge.

Une deuxième conférence internationale se réunit à Genève, le 8 août 1864, sur invitation du Conseil fédéral suisse. Les représentants, officiels cette fois-ci, de 12 Etats apposent leur signature sur ce qu'on appellera la première Convention de Genève. Collaboration de Dunant dans les coulisses visant à surmonter toutes les oppositions.

L'œuvre de Dunant est créée et va connaître un développement universel mais, à cause de son dévouement intégral à la cause de la Croix-Rouge, Dunant délaisse ses affaires privées et se voit déclarer en faillite. Dunant renonce à participer plus avant et officiellement à la Croix-Rouge. Il est soumis à de virulentes attaques et se voit contraint de fuir. Il connaît des années de misère à Londres et à Paris. Mais on le voit intervenir, sous le signe de la Croix-Rouge, pendant le siège de Paris et la Commune.

Dunant termine ses jours à Heiden en Suisse orientale où un journaliste le retrouve alors qu'on le croyait mort depuis longtemps. On lui rend un hommage tardif notamment par l'attribution du premier Prix Nobel pour la paix.

Il meurt en octobre 1910. Ses cendres sont déposées dans un cimetière de Zurich. Mais l'œuvre qu'il créa est devenue une œuvre universelle ayant pour but de soulager toutes les souffrances du monde.

---

### NOUVEAU FILM DE LA CROIX-ROUGE SUISSE

En cette année du Centenaire de la Croix-Rouge, la Croix-Rouge suisse a par ailleurs confié au cinéaste neuchâtelois Henri Brandt, auteur de l'excellent « Quand nous étions petits enfants », le soin de réaliser une bande d'une durée de projection de 18 minutes consacrée aux divers secteurs d'activités de notre société nationale et qui mettra notamment en relief le travail fourni au jour le jour par les

collaborateurs volontaires de la Croix-Rouge suisse.

Ce film, qui sera terminé incessamment, sera présenté au public, en avant-programme, dans les salles de cinéma de tout le pays et lors des manifestations régionales organisées en Suisse à l'occasion du Centenaire. A cet effet, les sections de la CRS peuvent l'obtenir en copies de 16 mm.